



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 57266

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande a M le ministre de la defense quel est le montant des couts de preparation, qui ne seront pas reutilisables par la suite, de la campagne d'essais nucleaires de 1992 qui ont ete depenses en pure perte du fait de la suspension de ces essais.

Texte de la réponse

Reponse. - Les depenses de soutien des essais nucleaires sont a la charge des armees, le Commissariat a l'energie atomique (CEA) supporte les autres depenses. Le soutien logistique fourni par les armees s'opere en Polynesie et a partir de la metropole. Les moyens mis en oeuvre sur place, prepositionnes en permanence en Polynesie, sont utilises dans leur totalite lors des campagnes et remis en etat ou stockes pendant les intercampagnes ; la suspension des essais 1992 n'engendrera pas de depenses pour ce soutien. Le soutien fourni a partir de la metropole consiste principalement dans l'organisation des transferts de materiel vers la Polynesie. Il est precise a ce sujet qu'aucun transport par la voie aerienne n'a ete effectue. Pour l'essentiel, et compte tenu du maintien des missions au centre d'essais du Pacifique, la decision de suspendre les essais nucleaires en 1992 n'occasionnera donc pas pour les armees de depenses de soutien inutiles.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57266

Rubrique : Defense nationale

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2009